



Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
Service des cimetières

REVENTE CONDITIONNELLE DE 2025

FICHE DESCRIPTIVE DU **MONUMENT FUNERAIRE N°12** : MTM 12-122
(Établie le 27/10/2025)

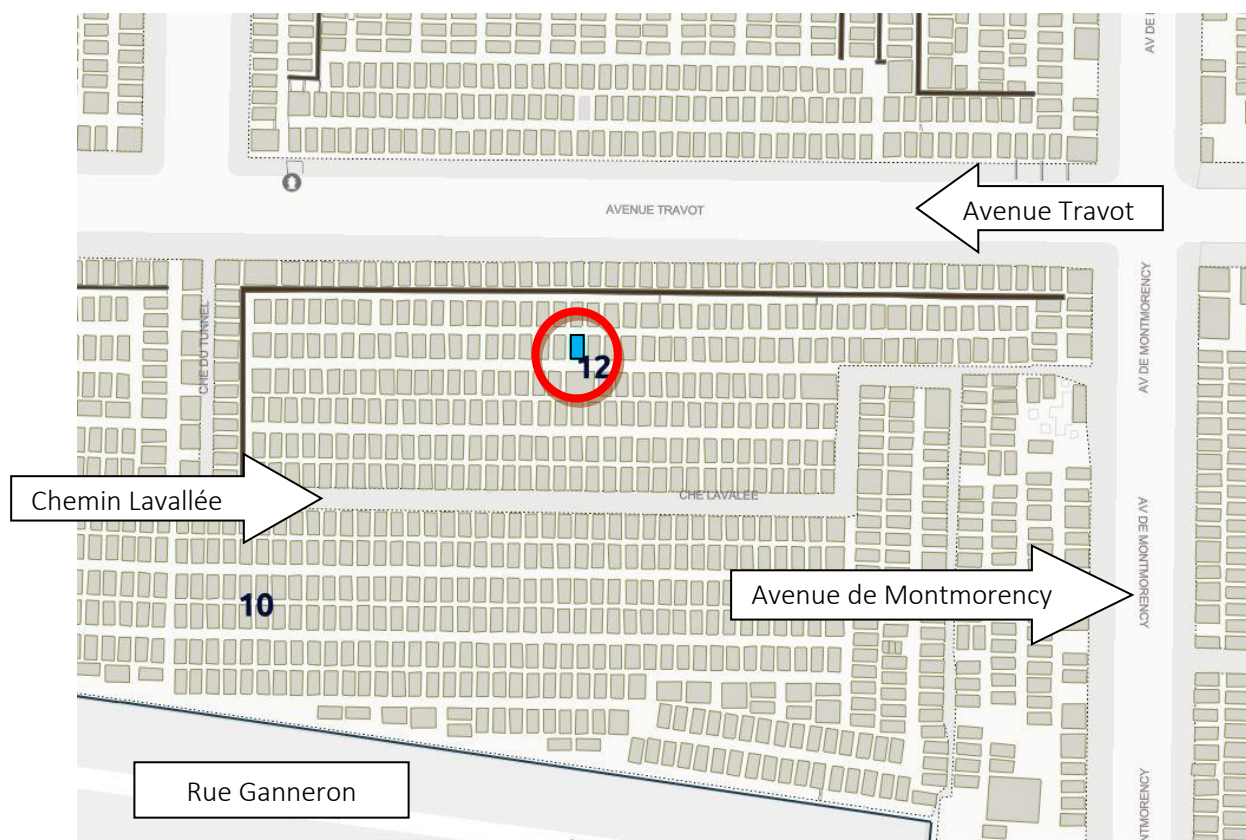
PRIX DE VENTE T.T.C. : 4 000 €

Délai de restauration : 6 mois (à compter de la signature du contrat sous seing privé par les deux parties)

A - LOCALISATION : Cimetière de Montmartre (20, avenue Rachel 75018 Paris)

Division : 12 Cadastre : 122





Localisation du monument dans la division

B – HISTORIQUE ET ANALYSE ARCHITECTURALE DU MONUMENT

Monument de 1840 (environ) situé dans le périmètre du site classé du cimetière du Nord, dit de Montmartre, en 3^e ligne de l'avenue Travot, sur le mur de soutènement.

Analyse architecturale succincte : Superficie de l'emplacement : 2m².

Tarifs indicatifs des concessions funéraires de 2m² en intramuros (en 2025) à ajouter au prix de vente du monument : 976 € (10 ans), 3 354 € (30 ans), 5 260 € (50 ans) et 17 668 € (perpétuité).

NB. : les achats de concession se feront au tarif en vigueur à la signature du « contrat de vente sous seing privé » du monument funéraire.

Monument : Sur soubassement, tombeau en pierre calcaire (pierre d'Euville ou de Saint Leu) composé d'une dalle plate sur laquelle est installée une table de marbre gravée. Inscriptions difficiles à lire sur la dalle et la table de marbre. Absence de semelles. Dalle usée avec épaufures, colonisée par des mousses et lichens. Soubassement légèrement enfoncé dans le sol, usé avec petits éclats aux angles. Béances sur les côtés.

Caveau : caveau de 8 cases (L. 2m, l. 65 cm, hauteur des cases 49 cm) trop étroit pour les cercueils contemporains. Réalisé en appareil régulier de pierres calcaires, disjointes. Profondeur, dont mètre sanitaire : 5 m.

Pas de remontée d'eau connue dans ce secteur.

Jeune arbre en surplomb (poirier panaché).

Voir les autres photos en annexe (par correction pour les familles, les gravures personnalisées sur le monument et/ou les tombes alentours sont masquées).

C – RESTAURATION « A L'IDENTIQUE » DU MONUMENT

ATTENTION : tout candidat à l'acquisition est réputé avoir constaté par lui-même l'état général du monument et des éléments décrits à l'exception du caveau et ce avant de déposer un dossier de candidature. Les monuments et caveaux sont vendus en l'état et sans recours possible contre la Ville de Paris.

La restauration attendue du monument funéraire est dite « à l'identique » et interdit tout remplacement d'un élément ancien par un élément neuf, sauf indication explicite du vendeur sur cette fiche ou désordre constaté en cours de chantier. En cas d'éléments d'origine manquants, la ville de Paris indique l'action corrective ou substitutive.

Les 2 devis du dossier de candidature doivent notamment et impérativement détailler les 6 points ci-dessous, estimer leurs coût T.T.C. et délai de restauration (approvisionnement éventuel compris).

Attendus de la restauration :

1. Conservation et restauration de la dalle par nettoyage (hydrogommage ou micro sablage), remplacement des goujons métalliques ferreux par de nouveaux résistants à la corrosion (acier, inox), réfection des joints au mortier de chaux. Remplacement des agrafes rouillées par d'autres résistantes à la corrosion.
2. Conservation et restauration du soubassement.
3. Restitution d'une nouvelle table à inscriptions en marbre de mêmes dimensions ou suppression (gravures ultérieures directement sur la dalle)
4. Ajout de semelles à revers d'eau et traitement anti dérapant dans le même matériau que la stèle (imposées par le règlement général depuis 2005 par sécurité).
5. Effacement des éventuelles inscriptions personnalisées. Toute gravure nouvelle est interdite tant que les deux conditions résolutives de la vente du monument ne sont pas remplies (restauration du monument funéraire et acquisition d'une concession funéraire auprès de la conservation du cimetière).
6. Caveau : réfection et nombre de cases à la discrétion de l'acquéreur. Attention : les cases construites au XIX^e et au début du XX^e siècle sont généralement trop étroites pour accueillir les cercueils contemporains. Il appartient également à l'acquéreur de prendre toutes dispositions contre l'éventuelle croissance de systèmes racinaires de végétaux alentours et d'étanchéifier préventivement le caveau ou les cases éventuellement concernées. Si l'acquéreur souhaite remplacer le caveau par de la pleine terre, la construction d'une fausse case de 50 cm de profondeur a minima sous le monument est exigée par sécurité, afin de garantir la stabilité du monument dans le temps.

Validation des travaux sur tombeau situé dans le périmètre du site classé du cimetière du Nord, dit de Montmartre : il appartient à l'acquéreur de satisfaire aux exigences réglementaires des sites protégés (Code de l'Environnement). *A priori*, la « restauration à l'identique », sous réserve de l'avis final de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), réunit les conditions d'exigence requises si elle est de qualité.

D - ANNEXES : informations générales sur le funéraire, photos supplémentaires

Schéma d'un monument et de son caveau

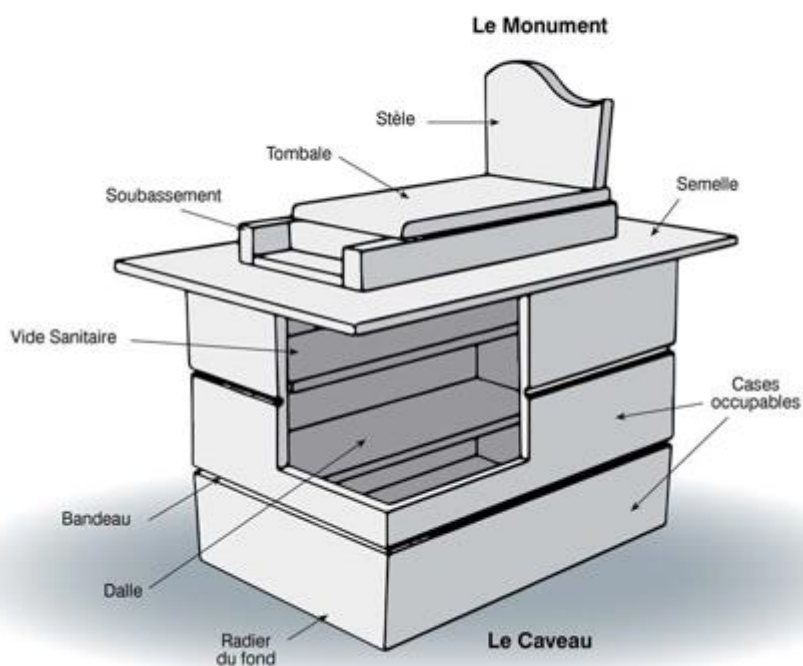


Schéma d'un caveau de 4 cases

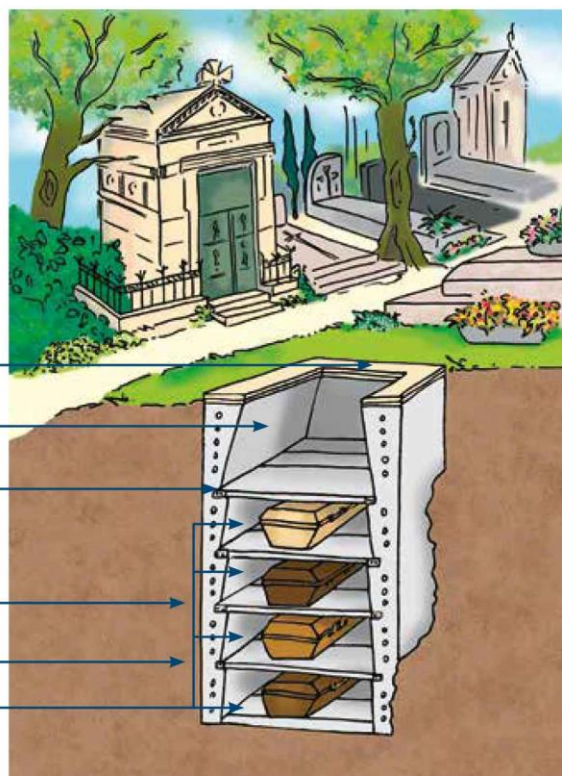
Semelle (4 morceaux)

Vide sanitaire d'1 mètre

Bandeau

Dalles intermédiaires

4 cases pour inhumer



NB. : le vide-sanitaire ne peut accueillir aucun cercueil (seulement des urnes le cas échéant).
La semelle supporte et stabilise le monument. Elle délimite la concession et sécurise l'inter-tombe.

Monument en pied (mars 2025)



Monument en tête



Monument côté gauche



Monument côté droit







Caveau (avril 2025)



Visite du monument et des lieux

AVERTISSEMENT : Les cimetières parisiens sont anciens (début du 19^{ème}). Ils sont très arborés, souvent pavés, en dénivelé. L'usager peut également être surpris par les cheminements, les racines, la hauteur des trottoirs, les escaliers, les murs de soutènement... L'accès en véhicule est limité de façon générale (conditions d'âge ou de handicap), voire impossible à proximité du monument (étroitesse de la voirie du 19^{ème} siècle conçue pour les voitures à cheval). Il est donc indispensable de s'y rendre en personne, pour vérifier que le monument et l'environnement conviennent.

Pour accéder à ce monument (par l'entrée principale avenue Rachel) :

- ✓ Départ de la porte principale du cimetière
- ✓ Suivre l'avenue principale jusqu'au rond-point
- ✓ Tourner à gauche sur l'avenue de la Croix
- ✓ Poursuivre tout droit jusqu'à l'avenue de Montmorency sur votre gauche (juste avant l'avenue Travot) pour trouver la marque rouge au sol qui marque l'entrée dans la division.
- ✓ Entrer dans la 12^e division, dans le chemin Lavalée et aller tout droit en comptant 27 monuments à votre main droite (voir plan de localisation du monument ci-dessous).
- ✓ Le monument est le 28^{ème} juste avant un jeune arbre (voir ci-dessous, son plan de localisation et utiliser sa photo).

Voir les 2 plans ci-dessous

Plan d'approche



Plan de localisation du monument

